

ASTI

BASSIN D'ANNONAY

ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ AVEC TOU.TE.S LES IMMIGRÉ.E.S

**FEMINISTE - ANTIRACISTE - ANTIHOMOPHOBE - ANTICOLONIALISTE - ANTICAPITALISTE
ÉGALITÉ DES DROITS POUR TOU.TE.S / LIBERTÉ DE CIRCULATION ET LIBERTÉ D'INSTALLATION**

SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

- P. 1 **ACTIVITÉS PERMANENTES** DE L'ASTI
- P. 1 **AGENDA** DE L'ASTI
- P. 2-3 **AGIR** - PÉTITIONS, MANIFS...
- P. 4 **ÉVÉNEMENTS A PROXIMITÉ**
- P. 5-6 **LIVRES/DOCS** CONSEILLÉS
- P. 7-8 **MIGRANT.E.S**
ET POLITIQUES DE L'IMMIGRATION
- P. 9 « **RACES** », **RACIALISATION**,
RACISME...
- P. 10-12 **FEMMES**, DROITS ET LUTTES
- P. 13-14 **COLONIALISME**, FRANÇAÏRIQUE,
NÉOCOLONIALISME, PALESTINE...
- P. 15 POLITIQUES **SECURITAIRES**,
VIOLENCES POLICIÈRES
- P. 16 **CAPITALISME**, EXPLOITATION, **DETTE**
- P. 17 DIVERS

ACTIVITÉS PERMANENTES

accompagnement administratif et juridique

Permanence tous les lundis
de 17 h 30 à 18 h 30, au GOLA
*Jean-Michel, Marie, Marjolaine,
Patricia et Rémi.*

ateliers socio-linguistiques

Séances d'1 h 30 par semaine
(hors vacances scolaires)
par petits groupes de personnes
rassemblées par niveau
de maîtrise du français.
*Anne-Laure, Christine, Jacqueline,
Patrick, Sihem et Virginie.*

L'ASTI d'Annonay s'est mobilisée cet été, avec d'autres organisations d'Annonay et environs, pour s'opposer à l'expulsion de Garik, un Annonéen sans papiers. En vain. Garik a été expulsé vers son pays, et ainsi séparé de sa compagne et de leur petite fille. Nous sommes sans nouvelles de lui depuis l'expulsion, et très inquiét.e.s pour lui.

AGENDA DE L'ASTI D'ANNONAY



L'ASTI tiendra un stand à la fête de l'agriculture paysanne, organisée par la Confédération paysanne le 16 septembre à St Julien en St Alban.

En cours de préparation : concert de soutien à l'ASTI et au SPF le 4 novembre à la Presqu'île : **le Tram des Balkans !**

L'ASTI réfléchit à une modification du fonctionnement des permanences. Plus d'infos sans doute dans le prochain bulletin.

Des militant.e.s travaillent sur la laïcité, à partir du livre *La Laïcité falsifiée* de Jean Baubérot.

Le 26^e congrès de la FASTI aura lieu du 20 au 22 octobre à Dourdan. La FASTI fêtera ses 50 ans.

Campagne FASTI **Campagne Jeunes Isolés Etrangers**

"Dès septembre 2017, engageons la campagne :

- **Recueil des témoignages**, ceux des citoyens "ordinaires" qui assistent à cette maltraitance, et ceux des professionnels, travailleurs sociaux, éducateurs, médecins, enseignants, avocats, magistrats qui rencontrent régulièrement des situations révoltantes et gardent la conviction que ces traitements sont indignes, a fortiori quand on les inflige à des enfants, des jeunes.

- **Rédaction d'un état des lieux de l'accueil réservé aux jeunes étrangers** qui viennent demander la protection de la France, en territoire métropolitain et en outre-mer. Aussi est-il nécessaire de rassembler ces informations et témoignages, sur tous supports (écrits, vidéos, audio, photos...) afin qu'ils soient exposés publiquement, pour mettre les autorités face à leurs obligations... et leurs carences.

- **Création d'un blog** rassemblant ces informations et documents. L'anonymat des personnes le souhaitant sera garanti.

- **Des initiatives locales et/ou régionales** à multiplier, concertées ou pas, pour renforcer leur impact. Quelques exemples :

Nantes, <https://fr-fr.facebook.com/Solidarité-Jeunes-migrants-sur-Nantes-1706277259597467/>

Rouen : <https://www.facebook.com/rsmrouen/>

Amiens : www.courrier-picard.fr/35355/...06.../resf-ne-veut-pas-de-jeunes-la-rue-cet-ete-amien...

Orléans : <https://www.facebook.com/COJIE-45-997750526953335/>

- **Une initiative commune** : l'importance et la diversité du matériel collecté, la multiplication des initiatives locales détermineront la forme de l'initiative commune : livre noir ou blanc, documentaire, conférence de presse, fil d'actualité, tribunal d'opinion, etc.

Toutes les suggestions sont bienvenues."

Contactez la FASTI : coordination@fasti.org

Pétition

Soutien aux prisonnières du centre pénitentiaire de Rennes contre les mesures discriminantes prises par le chef de l'établissement

"Le 2 juin dernier, le chef de l'établissement du CPF de Rennes, Yves Bidet, diffuse une note à l'intention des personnes incarcérées sur la mise en place de règles vestimentaires strictes à respecter sous peine de sanctions disciplinaires.

Tels que rédigés dans cette note :

- "Les vêtements de type djellaba ne sont pas autorisés en dehors et au-delà de la cellule (interdit de port en salle commune des divisions, sur cour de promenade-,...)

- Tout vêtement ou signe de caractère religieux n'est pas autorisé en dehors et au-delà de la cellule."

À la lecture de ces termes et conformément à la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations, on peut considérer qu'il est fait état d'une stigmatisation spécifique des populations de confession musulmane.

Aussi, tant que la tenue vestimentaire des prisonnières reste décente (i.e sans caractère sexuel), il revient au fonctionnaire de prioriser sa neutralité. Il est à rappeler que dans l'espace public extérieur, les tenues vestimentaires "refusées" dans l'enceinte de cet établissement sont couramment portées par les femmes.

Nous, signataires de cette pétition, demandons l'annulation immédiate de la note n° 32/17 à l'intention des personnes détenues. Nous considérons qu'elle porte atteinte à l'intégrité des personnes incarcérées.

Au nom du droit des personnes à disposer de leur corps et contre le sexisme et le racisme d'Etat, nous appelons à une mobilisation citoyenne et associative contre ces mesures."

Pour signer la pétition :

https://www.petitions24.net/soutien_aux_prisonnieres_du_centre_penitentiaire_de_rennes

Grève et manifestations

CONTRE LA LOI TRAVAIL XXL le 12 septembre partout en France

Manif à Annonay :
rdv à 14 h devant Super U

HUILE D'OLIVE DE PALESTINE

11 € la bouteille,

12 € pour de l'huile d'olive bio.

Vous pouvez acheter des bouteilles

au restaurant Au pré d'Ici

(montée du Savel à Annonay)

de préférence de 9 h à 11 h 30

et de 14 h à 17 h

(du mardi au vendredi).



N'ENTERREZ PAS NOS LIBERTÉS ! Manifestation le dimanche 10 septembre

"L'état d'urgence a été renouvelé jusqu'à début novembre par le parlement. Or il a largement démontré son inefficacité contre les attentats. Il a été dévoyé contre les mouvements sociaux et les militant.e.s, contre les musulman.e.s ou supposés l'être, contre les migrant.e.s et leurs soutiens, contre les habitant.e.s des quartiers populaires, contre les mineur.e.s et les jeunes majeur.e.s. Des centaines d'interdictions de manifester ont été délivrées. Les discriminations et contrôles au faciès se sont multipliés et avec eux, des violences policières. La France est le seul pays d'Europe à avoir instauré l'état d'urgence en réponse aux attentats.

Au prétexte d'y mettre fin, le gouvernement Macron présente un projet de loi reprenant dans la loi commune les principales mesures de l'état d'urgence. Il instaurerait ainsi un état d'urgence permanent :

Le préfet pourrait créer des périmètres de « protection » dans la rue, dont l'étendue et la durée, fixée à un mois renouvelable, seraient laissées à son libre arbitre. Ils donneraient lieu à des fouilles de véhicules, de bagages et à des palpations par la police municipale ou des agents de sécurité privés. Ce nouveau quadrillage de l'espace public imposerait une limitation dangereuse de l'expression culturelle, sociale et politique dans notre pays. Cela viserait à bâillonner le mouvement social qui s'annonce face aux attaques contre la protection sociale, les droits des salarié.e.s, les services publics, les APL, et les manifestations de solidarité internationale...

A l'appel de (premiers signataires) : Action Droits des musulmans (AMD), AFD international, Agir pour le changement et la démocratie en Algérie (ACDA), Altercarto, Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (ACORT), Association Démocratique des Tunisiens en France (ADTF), Association des Marocains en France (AMF), Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF), Association française des juristes démocrates (AFJD), Association Marocaine de Droits Humains (AMDH Paris IDF), Association Nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (ANAFE), ATTAC, CADTM France, Campagne BDS France, CAPJPO-EuroPalestine, Cimade, CNT, Collectif 3C, Collectif des associations citoyennes (CAC), Collectif des Universitaires contre les violences policières, Collectif Judéo Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP), Collectif ni guerres ni état de guerre, Collectif pour la sortie de l'état d'urgence 5e-13e, Collectif SDF Alsace, Collectif Vies Volées, Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT), Comité Vérité et justice pour Adama, Communistes libertaires de la CGT, Compagnie Jolie Môme, Confédération Nationale du Logement (CNL), Coordination de l'Action Non-Violente de l'Arche (CANVA), Coordination nationale Pas sans Nous, Décroissance IDF, Droit Au Logement (DAL), Droits devant !!, Emancipation tendance intersyndicale, Fédération des CIRC, Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), Fédération Nationale des Arts de la Rue, Fédération SUD Santé Sociaux, Femmes Egalité, Femmes Plurielles, Fondation Copernic, Fondation Frantz Fanon, Front Social, GISTI, Identité plurielle, Immigration Développement Démocratie (IDD), Justice&Liberté, Liberpensula Frakcio de SAT, La Cabane juridique, Montreuil Palestine, Mouvement Contre Le Racisme et pour L'Amitié Entre Les Peuples (MRAP), Mouvement de la paix, Mouvement National des Chômeurs et des Précaires (MNCP), Observatoire International des Prisons Section Française (OIP Section Française), Participation et Spiritualité Musulmane (PSM), Pride de nuit, Réseau Education Sans Frontières (RESF), Réseau Euro Maghrébin Citoyenneté et Culture (REMCC), Réseau Universitaire Sans Frontières Paris 1 (RUSF P1), Revue Inprecoc, Sang pour Sans, Sciences Citoyennes, SNPES-PJJ-FSU, SNTFFP-CGT, Solidarité Laïque, Sortir du colonialisme, Sortir du silence, Sud PTT, Survie, Syndicat de la Magistrature (SM), Syndicat de la Médecine Générale (SMG), Syndicat des Avocats de France (SAF), Syndicat Français des Artistes Interprètes (SFA-CGT), Syndicat National des Journalistes (SNJ), Syndicat National des Journalistes CGT (SNJ-CGT), Syndicat National Unitaire de la Territoriale-Fédération Syndicale Unitaire (SNUTER-FSU), Une Autre Voix Juive, Union Juive Française pour la Paix (UJFP), Union syndicale de la psychiatrie, Union Nationale Lycéenne - Syndicale & Démocratique - (UNL-SD), Union syndicale Solidaires...
Ainsi que AL, Ecologie Sociale, EELV, Ensemble !, NPA, PCOF, PG, PIR...

Le projet de loi introduit dans le droit commun les assignations à résidence et bracelets électroniques, les perquisitions 24 h sur 24, les perquisitions informatiques, à l'initiative du préfet ou du ministre de l'Intérieur sur des critères vagues et des éléments provenant des services de renseignements tels que les notes blanches anonymes.

Les contrôles dans les gares et les zones frontalières seraient renforcés ciblant essentiellement les migrant.e.s et les stigmatisant encore davantage.

Sur simple suspicion, les fermetures de certains lieux de culte seraient facilitées.

Le projet de loi est examiné en procédure accélérée, il a été discuté le 18 et le 19 juillet au Sénat et passera en septembre à l'Assemblée.

**N'acceptons pas la mise à mal
des garanties judiciaires !**

**Non à la rupture avec l'état de droit
et la séparation des pouvoirs !**

**Ne tolérons pas la bascule
dans l'arbitraire et la restriction
de nos libertés individuelles et collectives !**

**Contre l'instauration
d'un état d'urgence permanent !**

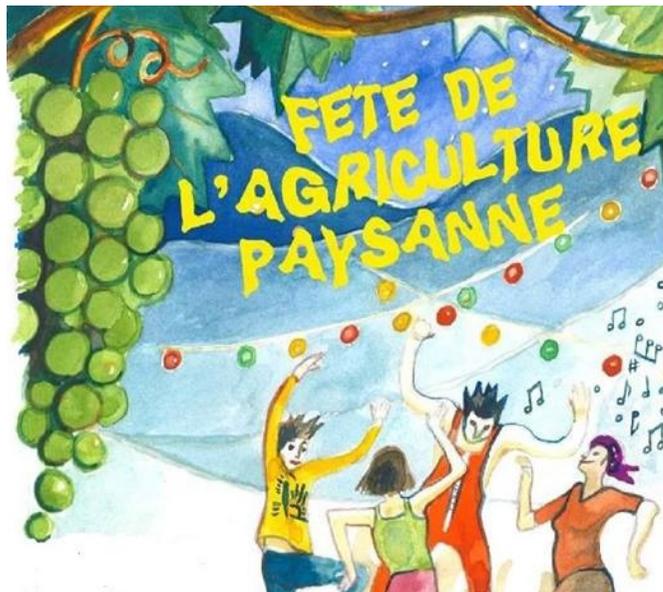
Pour nos droits et nos libertés !

Dimanche 10 septembre - Manifestons partout en France !

A Paris, RDV 15h Père Lachaise

Le 2 août 2017"

**FÊTE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE
à St Julien en St Alban
Samedi 16 septembre 2017**



10 h : Randonnée commentée dans le vignoble de St Julien en St Alban. Réservation conseillée.

De 10 h à 17 h : Marché paysan / Village associatif et syndical / Projections documentaires de la Conf' / Contes...

16 h 30 : Conférence désarticulée de Fred Dubonnet : Mais où est passé Robin des bois ?

21 h : Concert

- VALENTES GRACIAS (Columbia féministe enragée !)
- MISTRA MONTANA (folk, gnawa...)

Plus d'infos : <https://conf07.wordpress.com/fete-2017/>



Confédération paysanne
de l'Ardèche



SOIREE CABARET

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017

À PARTIR DE 20H

SALLE DES FÊTES - ANNONAY

A l'étroit



A trois dans une caravane, on est déjà un peu serrés... Mais lorsqu'en plus on traine avec soi deux guitares et un accordéon, on finit par être franchement à l'étroit. Tant mieux, c'est le nom qu'a choisi ce trio ardéchois pour promener ses chansons. Poésie populaire et sincère qui raconte la vie, celle qui passe et celle de ceux qui trépassent. Tout simplement.

Didier Ottin

Auteur et interprète de chansons "à écouter", Didier Ottin vous emmène dans un voyage où la mélancolie joyeuse côtoie la grivoiserie farfelue. Il vous balade dans un univers tendrement effronté, vous invitant à découvrir ses personnages insolites, ses histoires d'amour cocasses, ses désespoirs souriants.



Claudine Lebègue



Une artiste au grand cœur, auteure, compositrice, interprète, accordéoniste et comédienne, sa voix chaude et généreuse transporte son auditoire dans le tourbillon de la vie. Une artiste qui aime les gens, les petites gens, l'aventure, les voyages et la liberté. De ces rencontres fleurissent des chansons. Claudine Lebègue a ce pouvoir de redonner au quotidien sa dimension humaine, son sens absolu.

Entrée spectacle seulement : 10.00 € / enfant - 14 ans : gratuit

Assiette salée : 6.00 € -14 ans : 3.00 €

Assiette sucrée : 4.00 € -14 ans : 2.00 €

(spécialités arméniennes, géorgiennes et albanaises)

Réservations conseillées au 06 50 66 22 51 ou par mail spf.annonay@orange.fr

Soirée organisée au profit du Secours Populaire Français - ANNONAY

"Après "route 60", dans lequel Alaa Ashkar, réalisateur palestinien citoyen israélien, faisait la rencontre du peuple palestinien de l'autre coté de la séparation, celui-ci nous revient avec "On récolte ce que l'on sème", film délicat sur la vie des palestiniens vivant en Israël. Pour ce faire, il interroge beaucoup de monde - et, en particulier, sa propre famille - sur le fait d'être tout à la fois citoyen et occupé, dans un pays qui cherche à gommer votre existence et il doit faire face aux inquiétudes de sa famille quant à l'idée même de faire ce film"

**Projection du film
On récolte ce que l'on sème
d'Alaa Ashkar**

en présence du réalisateur
mardi 5 septembre à 20 h
au Cinéma Lux à Valence

Soirée organisée par l'Association France
Palestine Solidarité de Valence



Etats d'urgence - photographie sociale & documentaire

Revue photographique, sous la direction de Yann Levy, Ed. Libertalia - 16 €

"Censé lutter contre la menace terroriste, l'état d'urgence a d'abord permis de pourchasser, d'assigner à résidence, d'interdire de manifestations. Dans ses chiffres bruts, 4 200 perquisitions administratives, 710 assignations à résidence, 588 interdictions de séjour. Et seulement 0,3 % de ces mesures ont débouché sur des enquêtes policières pour fait de terrorisme. Alors si l'état d'urgence semble techniquement dérisoire, politiquement c'est un signe lourd envoyé à la population.

États d'urgence regroupe six professionnel-le-s de la photographie sociale. Immergés au cœur des mobilisations et des grands enjeux contemporains, ils posent sur l'actualité un regard loin de tout sensationnalisme et témoignent des tas d'urgences que traverse la France : mouvement social, crise migratoire, violence d'État, écologie... Pour voir autrement le monde qui nous entoure."

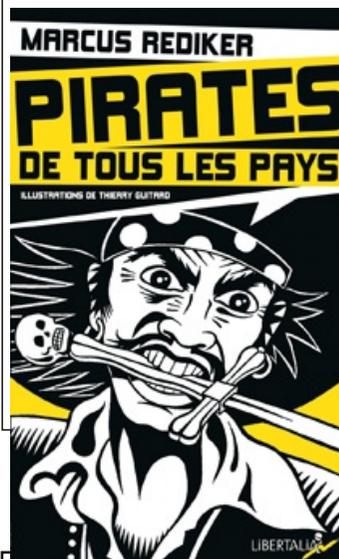


Pirates de tous les pays - L'âge d'or de la piraterie atlantique (1716-1726)

de Marcus Redeker, éd. Libertalia, 10 €

"Qui étaient les pirates ? Au nom de quel idéal ont-ils hissé leur drapeau à tête de mort, cet énigmatique "Jolly Roger" ? En quoi ont-ils perturbé durablement le commerce colonial et les traites négrières du début du XVIII^e siècle ?

Dans cet ouvrage passionnant et novateur, traduit pour la première fois en français, Marcus Redeker raconte une fabuleuse histoire. Celle des quelques milliers de "scélérats" qui refusèrent de se soumettre à l'ordre mercantile et à l'exploitation pour préférer la liberté et la jovialité, dussent-ils le payer de leur vie."



A écouter : "Pirates" de la Compagnie Jolie Môme !
<https://www.youtube.com/watch?v=YuGjWfEXRjU>

Et que celui qui a soif vienne - un roman de pirates

de Sylvain Pattieu, éd. du Rouergue, 21 € 80

"De l'Ancien au Nouveau Monde, le destin de trois bateaux et de leurs équipages, un négrier, un vaisseau pirate et un navire marchand. Avec ses péripéties nombreuses et ses personnages fascinants (depuis l'esclave africain jusqu'à l'armateur hollandais), cet hommage aux romans d'aventures se saisit du genre pour le renouveler d'une façon très inventive. Un roman contemporain, donc, au grand souffle romanesque, porté par une réflexion politique sur ce que fut cette première mondialisation."



Changer l'école - De la critique aux pratiques

Editions Libertalia, 10 €

"Des enseignants qui contestent et qui travaillent. Qui ne pataugent pas dans la récrimination, mais construisent autrement le quotidien de leur classe. Qui n'oublent pas non plus ce qu'il y a tout autour de l'école : le quartier, la société, le proche étranger.

Ces enseignants - mais aussi ces parents, ces ouvriers d'entretien - témoignent et réfléchissent dans un trimestriel, N'Autre École, ouvertement radical et radicalement ouvert.

Comment faire vivre la démocratie à l'école ? Comment sortir de l'évaluation chiffrée ? Comment vivifier les savoirs ? Comment redonner à l'éducation sa perspective émancipatrice ? Ce volume présente, sous forme d'anthologie, quelques-unes des pierres de ce chemin collectif, quelques réponses de praticiens qui vivent leurs idées et construisent, pas à pas, l'école de l'émancipation."

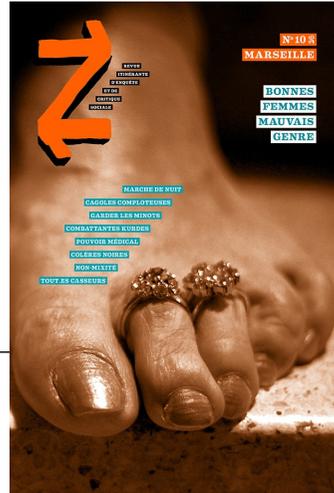


Z - Bonnes femmes, mauvais genre

N° 10 de la revue Z - 13 €

<http://www.zite.fr/>

marche de nuit - cagoles
complotistes - garder les minots
combattantes kurdes
pouvoir médical - colères noires
non-mixité - tou.tes casseurs



Timult

"Une revue qui parle de luttes sociales et d'aspirations à changer le monde.

Une revue qui explore de nouvelles façons de faire de la théorie politique, en imbriquant les récits de vie, les émotions et les analyses, en expérimentant des manières d'écrire, d'inviter à l'écriture (ateliers et écritures collectives...).

Une revue pour être plus fort·e·s et plus habiles faces aux oppressions, et aussi pour nous faire plaisir !"

N° 9 épuisé - à lire en ligne :

<https://timult.poivron.org/09/timult-09-201603.pdf>

Articles :

- "Migrations, vers où ? - Récit de voyages de Tahereh, au départ d'Afghanistan jusqu'à Istanbul"
- "Forces Obscures : luttes intérieures et transformation sociale - Lecture dialoguée de Starhawk, Rêver l'obscur - Femmes, magie et politique"
- "Le privilège Blanc : texte de Rokhaya Diallo / désaccords et perspectives dans les luttes antiracistes : Decolorise it ! Arrêtons de tout voir en couleur ; Faire abstraction des couleurs, c'est pas la solution ; Différences en 3D"
- "Sexualité(s) & pouvoir - Partant de l'idée qu'il y a deux types de sexualité/s : la sexualité au singulier, et les sexualités au pluriel..."
- "Je regarde des séries ! Oui ! Quand, comment, et lesquelles... et celles de mes rêves."
- "La colonisation du système de genre des Kanaks"
- "Découverte d'un collectif d'occupation rural en lutte "



Comment bénéficier de l'aide juridictionnelle ?

Le GISTI, juin 2017, 36 pages, 7 € + frais d'envoi, ISBN 979-10-91800-40-2

"En permettant à des personnes dépourvues de moyens suffisants de bénéficier de l'assistance d'un·e avocat·e, l'aide juridictionnelle fait partie, comme l'assurance maladie en matière de santé, des grands dispositifs de solidarité qui, en Europe, s'efforcent d'atténuer les conséquences des inégalités. Elle garantit à ces personnes la possibilité de faire valoir leurs droits quand elles sont susceptibles d'être condamnées par la justice ou quand elles entendent contester une décision administrative qu'elles jugent insatisfaisante. C'est, entre autres, le cas pour les étrangères et les étrangers dans leurs rapports avec les administrations, lorsqu'elles leur refusent un visa, un titre de séjour, une autorisation de travail, ou lorsqu'elles veulent les éloigner. Dans certaines situations, les sans-papiers ont eux aussi accès à l'aide juridictionnelle.

Cette note pratique conseille les étrangères et les étrangers dans leurs démarches pour obtenir l'AJ, leur donne ainsi davantage de chances de bénéficier, malgré les difficultés, de l'un des dispositifs essentiels de justice sociale."

Résidence de longue durée et mobilité dans l'UE

Le GISTI, juin 2017, 40 pages, 7 € + frais d'envoi, ISBN 979-10-91800-41-9

"Toute personne résidant légalement pendant une période d'au moins cinq années dans l'un des États de l'Union européenne (UE) devrait « se voir octroyer dans cet État membre un ensemble de droits uniformes aussi proches que possible de ceux dont jouissent les citoyens de l'Union européenne » et pouvoir, si elle le souhaite, se réinstaller dans un autre État membre. Cet objectif est à l'origine du statut de « résident de longue durée-UE », selon la directive européenne de 2003 qui l'instaure. Mais le dispositif législatif mis en place en France en limite considérablement l'application. Dans l'esprit de la directive européenne, cette carte doit faciliter la mobilité des ressortissant·e·s de pays tiers installés durablement dans un des États membres de l'Union européenne. Dans les faits, un titulaire de la carte de résident « longue durée-UE » qui déménage dans un autre État membre y verra ses droits limités et son droit au séjour conditionné à des « ressources stables, régulières et suffisantes » et à son « intégration républicaine ».

Cette note pratique présente la carte de résident « longue durée-UE » et les autres cartes de résident délivrées en France avant de s'intéresser au séjour d'une personne titulaire de la première mais délivrée dans un autre État de l'Union européenne, et des conditions de réunification en France de sa famille."

MIGRANT.E.S ET POLITIQUE DE L'IMMIGRATION

Communiqué

Communiqué de Cédric Herou

suite à sa mise en garde à vue fin juillet

Cédric Hérou a été placé en garde à vue le 25 juillet, alors qu'il participait à une action consistant à filmer les forces de l'ordre pour dénoncer leur comportement à l'égard des demandeur.se.s d'asile. Cette garde à vue a été suivie d'une perquisition de son domicile (et de l'expulsion des demandeur.se.s d'asile qu'il hébergeait) et d'une mise en examen.

Pour lire le communiqué : <http://www.roya-citoyenne.fr/2017/07/communiqué-de-cedric-herrou/>

article

"Le procès politique de la solidarité (1/4) Cédric Herrou et la vallée de la Roya"

Par Eric Fassin, publié le 12 août sur le blog "Identités politiques" de Médiapart

"Cédric Herrou vient d'être condamné en appel à 4 mois de prison avec sursis. La justice lui reproche « une démarche d'action militante », comme si la solidarité devait être apolitique. Car avec l'association Roya citoyenne, il donne à voir l'inaction de l'État et l'illégalité de ses actions. S'il est victime d'un procès politique, c'est donc qu'il instruit le procès de la politique migratoire. [...]

Pourquoi persécuter la solidarité ? Contre Cédric Herrou, le raisonnement de la justice le manifeste clairement : c'est le militantisme qui est condamné. Il s'agit bien d'un procès politique. Ce n'est donc pas tant l'humanisme généreux du producteur d'olives qui lui vaut les foudres de l'État. Après tout, les pouvoirs publics s'accommodent fort bien, pour gérer les migrants, du travail social qu'effectuent bénévolement les associations en leur lieu et place. C'est plutôt le fait que, par l'action qu'il mène avec son association, il donne à voir la politique gouvernementale, et il le fait d'une manière exemplaire - au sens strict."

Pour lire l'article : <https://blogs.mediapart.fr/eric-fassin/blog/120817/le-proces-politique-de-la-solidarite-14-cedric-herrou-et-la-vallee-de-la-roya>
2^e partie, sur le dispositif xénophobe des politiques migratoires : <https://blogs.mediapart.fr/eric-fassin/blog/150817/le-proces-politique-de-la-solidarite-23-un-dispositif-xenophobe>

3^e partie sur les ONG en Méditerranée : <https://blogs.mediapart.fr/eric-fassin/blog/170817/le-proces-politique-de-la-solidarite-34-les-ong-en-mediterranee>

4^e partie sur la politique migratoire menée par Emmanuel Macron : <https://blogs.mediapart.fr/eric-fassin/blog/210817/emmanuel-macron-et-le-couteau-de-lichtenberg-44-le-proces-politique-de-la-solidarite>

communiqué

En finir avec la violation des droits des Jeunes Isolés Etrangers

"Tous les jours en France, des centaines d'enfants, de jeunes étrangers sont laissés à l'abandon, exclus de la protection qui leur est due, une charge qui incombe aux départements. Ceux-ci se partagent avec la police, les parquets et les tribunaux le soin de faire le « tri » entre les jeunes qui seront reconnus mineurs et les autres, déclarés majeurs après un entretien suspicieux, un document jugé douteux ou les conclusions aléatoires d'une expertise osseuse. Pour les « heureux » élus, trop souvent ne s'ensuit qu'un service minimum d'encadrement sans que les bilans obligatoires ne soient réalisés sur leur situation, leurs besoins en santé, en éducation.

Malgré l'encadrement prévu par la protection de l'enfance et ses dispositions réglementaires, les pratiques de trop de services de l'Aide sociale à l'enfance ou des associations chargées de ces jeunes conduisent à de véritables maltraitements : « parage » des mineurs isolés dans les hôtels ou hébergements inadaptés à l'accueil d'enfants et de jeunes, non-scolarisation. Quant aux exclus de la prise en charge, ils sont condamnés à l'errance, harcelés et contraints de décamper de leurs abris de fortune lorsqu'ils ne sont pas victimes de violences policières.

Heureusement, bien plus souvent qu'on ne l'imagine, des mobilisations courageuses se développent portées par les jeunes et leurs soutiens. Elles obtiennent parfois gain de cause, sauvant, trop rarement, quelques jeunes de leur misère pour une durée incertaine.

Il y a urgence à ce que les responsables politiques ouvrent les yeux ! Assez d'hypocrisie !

Il ne suffit pas de se réclamer des conventions internationales sur les droits humains, il faut les respecter !

Nous, associations, organisations, syndicats, collectifs, engageons dès septembre dans une campagne nationale d'alerte, de mobilisation et de dénonciation :

- en mutualisant les informations et témoignages, dans la perspective d'établir un état des lieux
- en multipliant les initiatives locales et/ou régionales, concertées ou pas, médiatisées pour dénoncer les politiques menées
- en débouchant sur une initiative commune, pour relayer publiquement au niveau national cette alerte, partager les expériences.

Premiers signataires : FASTI, Ferc-CGT, SNUTER-FSU, RESF, MRAP, FSU Nationale, FCPE, Enseignants Pour la Paix, GISTI, DEI -FRANCE (Défense des Enfants International -France), SNPES-PJJ/FSU, Collectif Parisien pour les Mineurs et Jeunes Isolés Etrangers, LDH, CIMADE, Fédération Nationale Sud Santé Sociaux, Sud Education Guyane

**article "L'enfer à Calais :
le rapport de Human
Rights Watch
qui accuse la police"**

par Juliette Bénabent,
le 29 juillet
sur [telerama.fr](http://www.telerama.fr)

"Un rapport accablant de l'ONG, publié ce 26 juillet, accuse les forces de l'ordre de commettre des abus réguliers envers les migrants dans la région de Calais".

Pour lire l'article :
<http://www.telerama.fr/monde/l-enfer-a-calais-le-rapport-de-human-rights-watch-qui-accuse-la-police,161179.php>

**article
"2500 réfugiés
évacués
de la Chapelle"**

Pour lire l'article :
http://www.revolutionpermanente.fr/2500-refugies-evacues-de-la-Chapelle-le-harcelement-quotidien-des-refugies-a-Paris?utm_content=buffer0c7bf&utm_medium=social&utm_source=facebook.com&utm_campaign=buffer

Communiqué "La guerre aux migrants continue : harcèlement des ONG en Méditerranée" par Migreurop, le 13 août

"Le gouvernement italien, soutenu par l'ensemble des États de l'Union européenne (UE), vient de franchir une nouvelle étape dans la guerre menée contre les migrants en s'attaquant aux ONG qui tentent de les sauver des naufrages en Méditerranée.

Après qu'au printemps 2015, sous la pression des principales capitales de l'UE, inquiètes du « risque migratoire », il a mis fin à l'opération de secours en mer Mare Nostrum, cette mission avait progressivement été reprise par des ONG. À ce jour, une grande partie des sauvetages en mer sont assurés par des organisations humanitaires, tandis que les États européens, au travers notamment de l'agence Frontex, concentrent leurs forces, et les financements publics, sur la surveillance des frontières et la lutte contre les « passeurs » : le résultat de cette politique délibérée de dissuasion est que le nombre de migrants ayant trouvé la mort dans la traversée de la Méditerranée, déjà dramatiquement élevé en 2015 (3.700), ne cesse d'augmenter (5.000 en 2016, sans doute plus encore en 2017 [1]). Devant l'absence de solidarité de ses partenaires européens - les opérations de « relocalisation », supposées soulager l'Italie, comme la Grèce, de la prise en charge des demandeurs d'asile arrivés sur leur sol, relèvent de la chronique d'un échec annoncé -, le gouvernement italien a choisi de prendre le leadership de la politique de laisser-mourir mise en œuvre depuis des années.

Alors que l'hécatombe en Méditerranée se poursuit, le nouvel instrument de cette politique est la criminalisation de la solidarité avec les migrants, pratiquée par nombre d'États dont la France [2]. Les ONG qui organisent les opérations de sauvetage en mer ont d'abord été entravées dans leur action par l'obligation de signer un « code de bonne conduite » les obligeant à accepter à bord des officiers de police armés, contrairement au principe de neutralité de l'action humanitaire. Les organisations réfractaires risquent de ne plus être en mesure de poursuivre leurs missions et sont dans le collimateur de la justice italienne. L'une d'entre elles a ainsi vu son bateau placé sous séquestre par le procureur de Trapani, alors que les procédures et condamnations judiciaires se multiplient contre les « délinquant·e·s de la solidarité » : ainsi, le père Zerai, inspirateur de l'AlarmPhone qui signale les embarcations en difficulté, est visé par une enquête pour « aide à l'immigration illégale ». L'objectif est clair : en mettant en cause les ONG, accusées de complicité avec des réseaux de « passeurs », il s'agit de faire place nette, de réduire à néant une action considérée comme favorisant un « appel d'air » migratoire et de faire taire des témoins du processus d'externalisation en Libye. L'UE, et notamment le gouvernement italien qui multiplie les coopérations avec les gardes-côtes libyens, parties prenantes des trafics d'êtres humains et des multiples violences infligées aux migrant·e·s, espère ainsi fermer l'une des dernières grandes routes maritimes permettant d'aller demander l'asile en Europe.

L'accord UE-Turquie du printemps 2016, qui a bloqué une grande partie des exilé·e·s voulant emprunter la route dite de la Méditerranée orientale, est considéré comme un modèle que l'UE veut reproduire avec la Lybie, pays où chacun sait que les migrants subissent violences et sévices [3] avant d'entamer une traversée particulièrement dangereuse. Aujourd'hui, c'est avec les factions en lutte en Libye que les gouvernements italien et français négocient. Dans ces vastes marchandages, les exilé·e·s sont une monnaie d'échange : ceux des groupes armés et des leaders actuellement en compétition qui réussiront à limiter les départs obtiendront les plus forts soutiens politiques et financiers. Il s'agit ainsi de rétablir les règles du jeu diplomatique qui prévalaient avant la chute du colonel Kadhafi : une Libye auxiliaire des politiques de contrôle migratoire de l'UE peut être reconnue comme un partenaire politique et économique à part entière, fussent les droits humains et les principes démocratiques passer à la trappe.

Alors que les défenseurs de droits humains, ainsi que les organisations internationales telles que le HCR [4], multiplient les alertes au sujet des dangers mortels que courent les étrangers en Libye, les exilé·e·s aujourd'hui victimes des milices et autres groupes criminels sont condamné·e·s à être remis aux mains de leurs geôliers. À la suite d'autres leaders européens, le président français a ainsi retrouvé le fil de projets européens défendus depuis le début des années 2000 en proposant des camps de réfugiés en Libye, qui seraient la solution permettant à l'Europe de se défaire de ses obligations internationales en matière de protection des demandeurs d'asile et autres exilé·e·s. La ligne politique est claire et connue : c'est celle de la sous-traitance du contrôle des frontières et de l'élévation du niveau de coercition à l'égard des réfugié·e·s. Dans ce contexte, les ONG de secours en mer sont devenues l'ennemi principal contre lequel tous les moyens étatiques sont engagés. Avec le concours de l'ensemble des militant·e·s solidaires des personnes tentant de faire valoir leur droit à émigrer, elles sont en effet l'ultime verrou empêchant que l'Europe ne réduise sa politique migratoire à un laisser-mourir dans une Méditerranée devenue cimetière. C'est pour cette raison que le réseau Migreurop défend toutes celles et ceux qui sont accusés du crime de solidarité."

[1] Missing Migrants Project (OIM) Latest Mediterranean Update - [2] Charles Heller, Lorenzo Pezzani, « Cessez d'accuser les sauveteurs en mer », Libération, 18 juillet 2017 - [3] 'You aren't human any more : Migrants expose the harrowing situation in Libya and the impact of European policies Oxfam, MEDU, Borderline Sicilia 9 août 2017 - [4] Vincent Cochetel, Envoyé spécial du HCR en Méditerranée centrale : les camps et centres de détention pour migrants en Libye « ne sont autre que des prisons, certaines contrôlées par les autorités, d'autres par des milices et des trafiquants » où tous les migrants ramenés sur les côtes libyennes sont soumis à de « terribles conditions » (Ansa, 4 août 2017)

"RACES", RACIALISATION, RACISMES...

communiqué **Communiqué de l'association Lallab**

le 18 août, sur la page facebook Lallab

"Suite à l'annonce le 9 août 2017 sur nos réseaux sociaux du recrutement de 3 volontaires en Service Civique au sein de l'association Lallab, nous avons subi notre troisième campagne de #désinformation et de #cyberharcèlement, et cela en moins de 9 mois. Cette dernière campagne est de loin la plus violente et la plus désastreuse, touchant via des pressions permanentes les membres de l'association et ses alliés. La déformation grotesque de l'essence même de notre message cherche à mettre en péril les ambitions et actions de Lallab.

Une telle campagne de harcèlement fragilise indéniablement nos relations et nos liens avec nos partenaires, elle entraîne également des pertes de temps, d'énergie et de ressources considérables, surtout dans un contexte de travail entièrement bénévole. N'oublions pas l'impact conséquent sur notre équipe et les femmes avec lesquelles nous travaillons. Dans ce contexte déjà difficile, est venue s'ajouter la suppression soudaine de nos 3 missions de volontariat et notre compte sur la plateforme du Service Civique. Nous travaillons néanmoins en ce moment même étroitement avec eux afin de resoumettre rapidement nos missions sur leur site. Une rencontre est ainsi prévue en début de semaine prochaine.

Pour rappel, la mission de l'association est pourtant simple : produire un environnement, des ressources et des outils favorisant la liberté de chaque femme musulmane à définir son identité et son parcours de vie. Lallab est une association a-religieuse, a-confessionnelle et a-partisane dont le rêve est de faire en sorte que les femmes ne soient plus jugées, discriminées ou violentées en raison de leur genre, de leur origine, de leur religion, de leur physique, ou encore de leur orientation sexuelle.

Face à cette nouvelle campagne de désinformation et de cyberharcèlement, il nous semble plus que nécessaire de dénoncer ces violences, de faire entendre nos voix afin de rétablir la vérité quant aux actions et missions de Lallab, mais également de renforcer nos liens avec nos partenaires.

Malgré les obstacles rencontrés ces derniers jours, les membres de Lallab sont plus motivés que jamais. Nous continuerons à nous organiser, à construire, à créer des conversations dans des espaces où nous ne sommes pas entendues habituellement. Dès début septembre, viendront s'ajouter 2 salariées à notre communauté de 250 bénévoles et à nos responsables de pôles, afin de :

- offrir les clés et les outils pour comprendre et combattre les mécanismes enfermant les femmes musulmanes dans des rôles et des identités stéréotypés
- créer un espace bienveillant de soutien où chacun·e peut se sentir libre de s'exprimer ;
- déconstruire les stéréotypes et préjugés entravant les libertés des femmes musulmanes.

Vous nous avez aimé·e·s en 2017 ? Vous allez nous adorer en 2018 !

On vous prépare plein de belles surprises et on espère TOU·TE·S vous y retrouver pour construire ensemble une société plus juste et plus égale pour les femmes !"

article **"Je suis noire, pas 'black'"**

Par Jadine Labbé Pacheco, publié le 29 août sur le site L'Obs avec Rue 89

"L'historien François Durpaire, auteur de l'ouvrage *France blanche, colère noire*, l'affirme : cet antiracisme est un "antiracisme d'indivisibilité". Selon l'article 1 de la Constitution française du 4 octobre 1958, "la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale". Notre égalité passe donc par "l'indivisibilité des personnes", et non par un "antiracisme de reconnaissance".

"La dénomination "black" est empruntée aux anglo-saxons. "Un terme souvent destiné à euphémiser le terme noir", souligne François Durpaire. Alors qu'à l'inverse, aux Etats-Unis, le terme "black" est politique, revendicatif et puissant."

Pour lire l'article : <http://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/nos-vies-intimes/20170828.OBS3873/je-suis-noir-e-black-est-une-insulte.html?xtref=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2Fhttps://www.facebook.com/>

lettre ouverte **"Lettre ouverte à M. Le président"**

par Shlomo Sand, publié le 20 juillet sur Les invités de Médiapart

"L'historien israélien Shlomo Sand interpelle Emmanuel Macron sur son discours, tenu en présence de Benjamin Netanyahu, pour la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv : "L'ancien étudiant en philosophie, l'assistant de Paul Ricoeur a-t-il si peu lu de livres d'histoire, au point d'ignorer que nombre de juifs, ou de descendants de filiation juive se sont toujours opposés au sionisme sans, pour autant, être anti-sémites ?"

Lire la lettre ouverte : <https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/200717/lettre-ouverte-m-le-president-de-la-republique-francaise>

article **"Lallab démêle le vrai du faux à son sujet"**

Publié sur le site de Lallab le 28 août

"Vous avez récemment entendu parler de l'association Lallab ? Vous avez lu une chose d'un côté et son contraire de l'autre ? Pas de panique ! Voici quelques éléments de réponses pour démêler le vrai du faux."

Pour lire l'article : <http://www.lallab.org/lallab-demele-le-vrai-du-faux-a-son-sujet/>

article "Paris : les archives du féminisme doivent débarrasser le plancher"

par la CGT culture, publié le 28 juillet sur daccgtculture.over-blog.com

"La bibliothèque Marguerite Durand, logée dans le XIII^{ème} arrondissement depuis trente ans, doit être expulsée selon les plans de la mairie de Paris. Les professionnels dénoncent un transfert dans un lieu *totalelement inadéquat à la conservation et la communication de ce fonds qui archive l'histoire du féminisme.*"

Pour lire l'article : <http://daccgtculture.over-blog.com/2017/07/les-archives-du-feminisme-doivent-debarrasser-le-plancher.html>

article "Qui est responsable du sous-développement de l'Afrique : les femmes africaines ou le G20 ?"

publié le 14 juillet par Anouk Renaud et Nicolas Sersiron sur cadtm.org

"Lors du G20 des 7 et 8 juillet à Hambourg, Emmanuel Macron a fait part de sa brillante analyse (encore une...) du sous-développement de l'Afrique, dont l'une des causes principales seraient les "7 à 8 enfants des femmes africaines" [...]

Les causes du "sous-développement" africain ne sont apparemment pas enseignées à l'ENA, pas plus que celles des "sans-dents" de son prédécesseur. Confondre les symptômes d'une maladie, ou d'un grave problème comme la surpopulation, avec ses causes, est symptomatique de ces décideurs néolibéraux qui préfèrent faire porter la responsabilité des inégalités et des injustices sur les victimes plutôt que sur les responsables. Mais pour cela il faut ranger l'histoire dans un tiroir inatteignable de sa mémoire.

Oublier le pillage des ressources naturelles de ce continent par l'Europe depuis le milieu du XIX^e siècle à travers la violente colonisation d'hier, le dramatique néocolonialisme d'aujourd'hui à travers les assassinats, la corruption, l'extractivisme, l'ingérence politique françafricaine et la dette illégitime. Oublier aussi la tragédie lointaine, de l'extraction de la force de travail durant les trois siècles précédents de ces dizaines de millions de jeunes africains, esclaves exportés dans des conditions pires que le bétail. Cette pensée tellement primaire de Macron sur les femmes africaines révèle un mépris raciste et sexiste, émanant du président français à savoir un homme, un blanc et un chef d'État."

Lire l'article : <http://www.cadtm.org/Qui-est-responsable-du-sous>

vidéo discours de clôture du Nyansapo festival

par la Toile d'Alma

Pour accéder à la vidéo :

https://www.facebook.com/mwasiafrofemparis/videos/1398186253549888/?hc_ref=ARS8QOaL8Vg63ae4X43JTXAh7j0Ss11U67iwPUjo-1qgkHk1sMUNjYLCDzMe7tNRWuM&pnref=story

article "Contre les violences gynécologiques, la lutte prend corps"

Par Catherine Mallaval et Anaïs Moran, le 15 août sur le site de Libération

"Après la dénonciation par la secrétaire d'Etat Marlène Schiappa du nombre d'épisiotomies pratiquées en France, la polémique enfle. Accouchements violents, examens traumatisants, mépris, manque de dialogue..."

Lire l'article :

http://www.liberation.fr/france/2017/08/15/contre-les-violences-gynecologiques-la-lutte-prend-corps_1590109

article "Le CSA a condamné France 2 pour la diffusion en mars dernier d'un reportage sans recul sur des stages de masculinité"

par Mélissa Perraud, publié le 1er août sur konbini.com

"Le 29 mars dernier, France 2 diffusait au cours de son Journal de 20 heures un reportage intitulé "Stages : c'est quoi un homme ?". Soit cinq minutes d'immersion dans l'un des stages de masculinité catholiques qui fleurissent en France - introduites par David Pujadas, qui nous apprenait que le patriarcat est fini depuis les années 1960..."

Suivait une présentation du camp comme s'il s'agissait du dernier concept sympa de colonie de vacances, ces messieurs expliquant tranquillement leur vision rétrograde et sexiste du couple hétérosexuel. [...]

"Le CSA a estimé qu'en proposant ce sujet sans davantage le contextualiser et sans commentaire critique explicite, que ce soit dans le cadre du reportage ou lors de son lancement, la chaîne avait diffusé une séquence présentant une conception rétrograde et machiste de la place des femmes par rapport aux hommes."

Pour lire l'article : <http://www.konbini.com/fr/tendances-2/csa-condamne-france-2-reportage-stages-masculinite-jt/>

article

"En France, on meurt parce qu'on est une femme"

Par Titiou Lecoq, publié sur slate.fr le 23 juin

"On connaît tous cette statistique : une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Mais sa réalité est bien différente de ce que j'imaginai. [...]"

C'est surtout la formulation de la statistique qui s'est révélée fautive. « Sous les coups de son conjoint ». Ça me faisait penser qu'il s'agissait de femmes battues dont la tête avait un jour heurté plus violemment le carrelage de la cuisine ou dont le conjoint n'avait cette fois là pas voulu s'arrêter avant l'hémorragie mortelle. [...] En réalité, ce n'est pas une gifle ou un coup de pied qui aurait malencontreusement entraîné la mort. L'homicide involontaire est l'exception, il représente moins de 10 % des cas. [...]"

C'est seulement quand on fait la liste, quand on lit à la suite ces histoires qu'on est frappé par leurs points communs dont le principal : ce sont des hommes qui ont tué des femmes. Plus précisément qui ont tué celles qu'ils pensaient devoir être leurs femmes pour toujours. C'est l'accumulation qui fait prendre conscience de l'ampleur du phénomène et de ce sur quoi il repose, en-dehors de la pathologie. Il y a également des femmes atteintes de troubles psychiatriques, pourtant elles assassinent nettement moins souvent leur conjoint. Les femmes représentent 85 % des victimes dans les couples et dans près de la moitié des cas où elles tuent leur compagnon, elles étaient victimes de violence de sa part. La folie, longue ou passagère, ne s'affranchit pas des règles du genre, ni des constructions sociales. Elle ne balaye pas tout sur son passage. Au contraire, elle révèle les biais les plus sombres de notre société. [...]"

Est-ce qu'en France, en 2017, on peut mourir parce qu'on est une femme ? La réponse est oui, sans hésitation. On meurt parce qu'on est une femme et qu'on a voulu être libre. D'ailleurs, les journaux parlent désormais moins de drame passionnel que de « drame de la séparation ». Dans la majorité de ces cas, la femme venait de quitter le conjoint ou en tout cas d'en exprimer le désir. Une décision qui était une déclaration de liberté intolérable pour l'homme qui estimait qu'elle lui appartenait. Il la préfère morte plutôt que libre. Dans d'autres cas, la liberté ce n'était pas la séparation mais simplement refuser un rapport sexuel, ou l'avoir peut-être trompé. [...]"

Il y a fort à parier que vous n'avez pas entendu parler de ces affaires dans les médias nationaux, hormis un entrefilet sur un site quand l'affaire permet un titre racoleur comme « il tue sa femme à coups de casseroles ». Une simple anecdote. Il faut sortir ces affaires de la case « faits divers ». Un meurtre antisémite, raciste ou homophobe n'est pas un fait divers. Ce qui nous induit en erreur en l'occurrence, c'est qu'il y a une relation particulière entre la victime et l'assassin. Ces hommes ne tuent pas toutes les femmes. Ils tuent les leurs. Mais ils les tuent parce que ce sont des femmes et qu'ils sont des hommes. Autrement dit parce qu'ils croient encore à la possession des unes par les autres. Donc ils refusent à ces femmes leurs droits d'être humains libres. En cela, ils rejoignent les crimes de discrimination. Tous disent la supériorité de quelques uns."

Pour lire l'article : <https://christinedelphy.wordpress.com/2017/07/29/en-france-on-meurt-parce-quon-est-une-femme/#more-712>

article

"Ce n'est pas un fait divers Un féminicide de plus : tuée par son compagnon dans le quartier de Montparnasse"

par Cécile Manchette, le 2 août, publié sur revolutionpermanente.fr

"Le 27 juillet, une femme de 37 ans, aide soignante à l'hôpital Saint-Antoine à Paris, a été tuée par son compagnon. Battue à mort au domicile conjugal et retrouvée dans une poubelle à proximité, l'homicide de cette femme vient s'ajouter à la longue liste de féminicides qui ont lieu chaque année en France, et ailleurs. [...]"

En plein de milieu de l'été, les journaux ont eu vite fait de s'emparer de cette affaire. A commencer par le Parisien qui a opté pour un titre sensationnaliste : "À Paris, elle « énervait » son compagnon : il la tue et la met à la poubelle", pour ensuite parler de "drame conjugal", avant de classer l'affaire dans la rubrique "faits divers".

Une illustration dans les règles du traitement médiatique réservé aux meurtres de femmes par des hommes pour le simple fait qu'elles sont des femmes, qu'elles sont *leurs* femmes. Un traitement médiatique qui laisse penser qu'il s'agit d'un cas "isolé" et "insolite", qu'il s'agit "d'un coup de folie" d'un homme "pervers" et "jaloux" [...] Pourtant, ce meurtre n'est pas un cas isolé. [...]"

Les féminicides sont l'expression la plus violente d'une société qui enseigne, qui défend, et qui distille l'idée qu'il existe une différence de nature entre les hommes et les femmes, que les hommes sont supérieurs, que dans l'union les époux s'appartiennent, que l'homme a des droits sur sa femme. [...]"

Lutter contre les féminicides c'est commencer par lutter pour leur reconnaissance. Qu'il soit reconnu que cette femme, comme tant d'autres, a été tuée parce qu'elle était une femme.

Lutter contre le patriarcat qui donne aux hommes des droits sur les femmes, notamment celui de leur enlever la vie, qui perpétue la domination des hommes sur les femmes, c'est aussi lutter contre un système qui n'investit pas dans les structures d'accompagnement et de protection pour les femmes victimes de violences, qui veut détruire les hôpitaux publics, ou encore qui détient les grands médias qui véhiculent l'idée qu'un féminicide est un fait divers."

Lire l'article en entier : http://www.revolutionpermanente.fr/Un-feminicide-de-plus-tuee-par-son-compagnon-dans-le-quartier-de-Montparnasse?utm_content=buffer3202c&utm_medium=social&utm_source=facebook.com&utm_campaign=buffer

article**"Femmes et migrations"**

par Julie Gillet, publié le 1^{er} février sur le site de Femmes plurielles

"Les parcours des femmes demandeuses d'asile ne sont jamais les mêmes : les motifs, les histoires, les cultures et les vécus peuvent être très différents... Néanmoins, certaines caractéristiques rassemblent ces femmes qui ont tout quitté. France Arets, militante passionnée nous aide à comprendre les spécificités du parcours des migrantes et les pistes de solutions pour améliorer leur situation.

Depuis dix-huit ans, France Arets s'oppose au centre fermé pour étrangers de Vottem, au côté du CRAPCE (Collectif de Résistance Aux Centres Pour Etrangers). Elle coordonne également le comité de soutien aux sans-papiers de Liège. Depuis le mois de juin, elle s'engage au côté de la centaine de sans-papiers, dont une trentaine de femmes et enfants, qui occupent les anciens locaux de l'école d'horticulture de Burenville, à Liège."

Pour lire l'article : <http://www.femmes-plurielles.be/interview-femmes-et-migrations/>

lettre**"Sexisme carcéral : protestation contre une note de la direction de la prison de Rennes"**

Le 7 août

"Le 22 juin dernier, des prisonnières incarcérées à Rennes ont écrit un texte pour dénoncer les interdits vestimentaires racistes et sexistes que leur impose la direction de la prison. Elles en appellent à la solidarité militante et féministe, pour lutter en particulier contre une énième note produite par la direction début juin. Cette note hallucinante [...] est clairement discriminatoire, raciste, sexiste ; elle attaque directement les prisonnières dans leur droit à disposer de leur corps. On retrouve ici les mêmes injonctions qui pèsent sur les collégiennes et les lycéennes (interdiction de porter le foulard, contrôle de la "décence" des tenues, etc.) et, derrière, les mêmes logiques institutionnelles infantilisantes, sexistes et racistes. Leur lettre n'a que peu circulé pour le moment : nous la reproduisons également. Une pétition a été lancée et un rassemblement de soutien aux prisonnières a eu lieu le 5 août à 9 h devant l'entrée du Centre pénitentiaire de Rennes."

Pour lire la lettre : <http://lmsi.net/Sexisme-carceral>

Pétition en ligne :

https://www.petitions24.net/soutien_aux_prisonnieres_du_centre_penitentiaire_de_rennes

communiqué**"Marocaines debout contre l'emprisonnement politique"**

appel pour le 7 juillet

Depuis plusieurs mois, le Maroc est secoué par un mouvement social historique : le #Hirak du Rif. Né dans une région marginalisée, suite à la mort de Mohcine Fikri, pêcheur broyé alors qu'il essayait de récupérer sa marchandise confisquée par les autorités, le #Hirak est un mouvement qui vient revendiquer plus de justice sociale et lutter contre la marginalisation. Face à l'ampleur de ce mouvement, l'État marocain n'a malheureusement eu qu'une seule réponse : celle de la répression qui a donné lieu à environ à 150 arrestations à ce jour.

Dans ce contexte, et conscientes de l'importance que jouent les femmes dans le #Hirak du Rif et au vu de l'arrestation de la chanteuse du mouvement Silya, nous, femmes marocaines appelons à faire du mois de juillet un mois placé sous le signe de la lutte pour la libération des prisonniers politiques du #Hirak.

Aujourd'hui, plus que jamais les voix des femmes doivent porter la voix des femmes de #Al Hoceima qui bravent les matraques quasi-quotidiennement en sortant dans les rues de la ville exprimer leur colère et demander la libération de leurs maris, leurs fils, leurs frères ou camarades aujourd'hui derrière les barreaux.

Nous femmes marocaines, demandons à toutes les femmes issues de la diaspora et de l'immigration de se solidariser avec la cause des prisonniers politiques du #Hirak et à la cause des femmes du #Hirak qui aujourd'hui continuent à porter la voix de celles et ceux que l'État a décidé de bâillonner.

Ensemble soyons debout pour faire du mois de juillet un mois de lutte internationale pour la libération des prisonniers politiques du #Hirak !

À Casablanca nous sortirons le vendredi 7 juillet 2017 ! Et vous ?

Pour les Casablançais.es RDV le vendredi 7 juillet à 17h Place Maréchal.

#Marocainescontrelahoggra

#MarocainesavecLeHirak

#LibérezlesprisonniersduHirak

article**"Stérilisation de femmes autochtones"**

Publié le 4 août sur ici.radio-canada.ca

"La semaine dernière, l'Autorité régionale de santé de Saskatoon s'excusait auprès de femmes autochtones stérilisées contre leur gré. Le rapport dévoilé a donné la voix à sept femmes autochtones de Saskatoon qui ont subi une ligature des trompes de Fallope après un accouchement."

Pour lire l'article : <http://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/a-la-une/document/nouvelles/article/1048849/sterilisation-femmes-autochtones-carolyn-bennett-troublee>

COLONIALISME, NÉOCOLONIALISME, FRANÇAÏRIQUE, PALESTINE...

article **"Les arrestations d'enfants palestiniens par Israël ont augmenté de 62 %"**

publié sur agencemediapalestine.fr le 27 juillet

"Environ 331 mineurs palestiniens ont été arrêtés par Israël entre janvier et mai cette année, une augmentation de 62 % par rapport aux chiffres de 2012 à 2015, c'est ce qu'a révélé hier l'ONG Défense des Enfants International - Palestine (DCIP)."

Pour lire l'article : <http://www.agencemediapalestine.fr/blog/2017/07/27/les-arrestations-denfants-palestiniens-par-israel-ont-augmente-de-62/>

Source : Middle East Monitor

article **"Le nouveau plan "de paix" de Netanyahu est directement inspiré de l'apartheid d'Afrique du Sud"**

Par Ali Abunimah, le 28 juillet, publié sur agencemediapalestine.fr

"Benjamin Netanyahu propose que les citoyens palestiniens d'Israël soient déchus de leur citoyenneté dans le cadre d'un accord de "paix" qui les placeraient dans une future entité palestinienne.

Le Premier Ministre israélien a récemment déclaré à des élus américains, selon un article paru dans Haaretz, que "les communautés arabes israéliennes pourraient être placées sous contrôle palestinien" dans le cadre d'un accord sur le statut final.

"En échange," rapporte le journal basé à Tel-Aviv, "Israël annexerait des colonies de la Cisjordanie."

Communément appelée "transfert," cette proposition équivaldrait à un nettoyage ethnique."

Pour lire l'article : <http://www.agencemediapalestine.fr/blog/2017/07/29/le-nouveau-plan-de-paix-de-netanyahu-est-directement-inspire-de-lapartheid-dafrique-du-su/>
Source : Electronic Intifada

article **"Le géant de l'assurance AXA est exhorté à mettre fin à son soutien en faveur des crimes de guerre israéliens"**

par Ali Abunimah, publié sur *The Electronic Intifada* le 31 juillet

"Soixante-dix organisations, partis politiques et syndicats exhortent le géant des assurances aux origines françaises AXA à mettre fin à son soutien à l'occupation, au colonialisme et à l'apartheid israéliens.

Ils affirment qu'AXA doit se désinvestir des trois banques israéliennes - Hapoalim, Leumi et Mizrahi Tefahot - impliquées dans la construction des colonies de peuplement illégales d'Israël sur la terre palestinienne occupée.

Les groupes indiquent également que par le biais de sa filiale AB, AXA détient des parts chez le fabricant d'armes israélien Elbit. [...]

En janvier 2016, Human Rights Watch a mis en avant le rôle des banques israéliennes dans l'activité de colonisation - un crime de guerre en vertu du droit international. [...]

En mars, des organisations de défense des droits de l'homme, françaises et palestiniennes, ont publié un rapport révélant que, comme AXA, plusieurs autres institutions financières françaises - BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et BPCE - détenaient aussi des parts dans des banques israéliennes."

Pour lire l'article : <https://www.bdsfrance.org/le-geant-de-lassurance-axa-est-exhorte-a-mettre-fin-a-son-soutien-en-faveur-des-crimes-de-guerre-israeliens/>

Source : <https://electronicintifada.net/blogs/ali-abunimah/insurance-giant-axa-urged-end-support-israeli-war-crimes>

article

"Opération bikini" en Algérie, un "fantasme" repris par la presse française"

Sur le site du Monde.fr, le 8 août

"Depuis le début de l'été, des Algériennes, se donnant rendez-vous sur la plage pour éviter d'y être importunées par des dragueurs grossiers ou des professeurs de morale, ont été érigées par certains médias en militantes luttant en bikini contre l'islamisme.

Lundi 7 août, l'info a tourné sur les sites de certains médias français peu regardants : "jusqu'à 3 000 femmes" étaient attendues pour une "baignade républicaine géante" à Tichy, localité balnéaire de Kabylie [...].

Le bikini n'est pas interdit sur les plages algériennes, où les femmes se baignent dans des tenues diverses : maillot une-pièce, deux-pièces, habillées ou en burkini. [...]

Si le groupe Facebook "Quelle plage à Annaba ?" existe bien, il n'a pas été créé par militantisme pro-bikini mais pour se rendre en groupe sur la plage afin de se protéger du harcèlement de certains hommes, a expliqué l'une de ses membres à l'AFP. [...]

L'auteure de l'article initial, Lilia Mechakra, a indiqué à l'AFP avoir « parlé d'un groupe de femmes de 3 000 membres, sans dire qu'elles allaient à la plage toutes ensemble ». Selon elle, ses propos ont été déformés, puis le chiffre repris partout sans vérification. En outre, souligne Sarah, "pour nous, peu importe que la femme soit en bikini, en voile, en maillot une-pièce ou autre, l'essentiel est de pouvoir nager à l'aise sans être embêtées".

Pour lire l'article :

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/08/08/operations-bikini-en-algerie-buzz-de-l-ete-et-fantasme-de-la-presse-francaise_5170000_3212.html

communiqué

"Liberté pour Salah Hamouri, arrêté arbitrairement par l'armée israélienne"

Par l'AFPS

"Salah Hamouri, a été arrêté mercredi 23 août dans la nuit, à son domicile de Jérusalem-Est, par l'armée israélienne d'occupation. Il a 32 ans. Il est Franco-Palestinien et a le statut de Résident de Jérusalem-Est où il vit."

Pour lire le communiqué : <http://www.france-palestine.org/Liberte-pour-Salah-Hamouri-arrete-arbitrairement-par-l-armee-israelienne>

article

"Les habits neufs du colonialisme : les accords de partenariat économique entre l'UE et l'Afrique"

par GRAIN, publié le 22 août sur le site du CADTM

"Depuis 2002, les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) négocient un accord réciproque de libre-échange connu sous le nom d'accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE). Vendu comme la solution miracle qui devait entraîner l'industrialisation et le développement des pays ACP, l'APE est en réalité d'une grande injustice et relève d'un procédé colonial.

Même si on en parle peu, l'APE suscite une opposition constante de la part des pays ACP, en raison notamment de ses effets dévastateurs sur les petits producteurs. Les cas des pays africains présentés ici illustrent la manière dont les communautés se battent pour reprendre le contrôle de leurs ressources et empêcher leurs marchés d'être noyés sous les denrées industrielles bon marché en provenance de l'Europe, en les protégeant en même temps de l'afflux des pesticides et des organismes génétiquement modifiés."

Pour lire l'article : <http://www.cadtm.org/Les-habits-neuf-du-colonialisme>

Info donnée par sa compagne, Elsa Lefort, le 29 août : "Le tribunal d'occupation réuni ce jour à Jérusalem a rendu sa décision. Non content de lui avoir volé sept années de sa liberté, de l'avoir harcelé une fois sorti de prison, de l'avoir séparé de sa famille, l'occupation s'acharne. Salah Hamouri est placé en détention administrative pour une durée initiale de 6 mois. Il rejoint les 450 autres détenus administratifs palestiniens dans les geôles de l'occupant. La détention administrative est utilisée par l'occupant pour tenter de briser la volonté de toutes les personnes qui s'opposent à lui, de façon totalement arbitraire, sans charge ni jugement. Plus que jamais, nous devons nous amplifier la mobilisation et interpeler les autorités françaises pour qu'elles obtiennent la libération de notre concitoyen.

Mille mercis à toutes et tous pour votre soutien. Le combat continue."

POLITIQUE SÉCURITAIRE, VIOLENCES POLICIÈRES, RÉPRESSION DES MILITANT.E.S, ÉTAT D'URGENCE

article **"Rennes : 10 mois de prison avec sursis pour le chef de la BAC pour violences"**

par Cléo Rivierre, publié le 28 juillet sur revolutionpermanente.fr

"Philippe Jouan, l'ex-chef de la Brigade Anti Criminalité (BAC) de Rennes a été condamné dans une affaire de violences policières à 10 mois de prison avec sursis pour "violences par agent dépositaire de l'autorité publique", "faux en écriture publique" et "dénonciation calomnieuse".

Pour lire l'article :

http://www.revolutionpermanente.fr/Rennes-10-mois-de-prison-avec-sursis-pour-le-chef-de-la-BAC-pour-violences?utm_content=buffer3237a&utm_medium=social&utm_source=facebook.com&utm_campaign=buffer

communiqué **Stratégies d'intimidation dans la vallée de La Roya**

par le collectif Délinquants solidaires, le 7 juillet

"Depuis un an, face à l'abandon de l'État, de nombreux habitants et habitantes de la vallée de la Roya, au nord-est de Nice, accueillent et soutiennent des personnes migrantes qui traversent leur région. Plusieurs ont été poursuivis, parfois condamnés, pour "délit de solidarité" (aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour des étrangers).

Le 26 juin 2017, une avocate défendant régulièrement les droits des personnes étrangères et de celles qui sont poursuivies pour "délit de solidarité", recevait à son cabinet un courrier anonyme contenant des menaces de mort.

Le lendemain, l'association Roya citoyenne recevait une assignation en vue de sa dissolution, assignation qui devrait être jugée en référé devant le TGI de Nice, le 18 juillet. L'assignation a été faite à la demande d'un conseiller régional et vice-président du groupe FN de Paca et d'une association Défendre la Roya de création récente."

Pour lire le communiqué :

<http://www.gisti.org/spip.php?article5719>

article **"Mort en garde à vue au commissariat d'Arpajon Procureur et expert au service de la version policière"**

par Elise Languin, publié le 27 août sur Paris luttes info

"Lucas M. est tombé dans le coma lors de sa garde-à-voir, il aurait tenté de se suicider par pendaison avec ses chaussettes, ou avec un lacet. On doit questionner dans cette affaire l'affirmation par le Procureur comme d'un fait établi par les experts médicaux, qu'il s'agit d'une pendaison, donc d'un suicide... d'une personne qui n'était nullement suicidaire. Il est vrai que dans ce cas la responsabilité des policiers est très réduite !"

Pour lire l'article : <https://paris-luttes.info/mort-en-garde-a-voir-au-8590>

Communiqué **"Manifestation à Bure : le témoignage glaçant des équipes médicales"**

Communiqué des opposants, le 18 août, sur le site Révolution permanente

"Mardi 15 août, une manifestation a été violemment réprimée par la gendarmerie à Bure, dans le village où un site d'enfouissement de déchets nucléaires doit être construit. Les équipes médicales font ici le compte rendu de la violence déchaînée par les forces de répression."

"Nous ne voulons pas tomber dans une contre-propagande victimaire, un bilan morbide ou une surenchère guerrière mais documenter au mieux les attaques de la police sur le cortège et le tournant répressif du gouvernement."

"Les équipes médicales dénombrent plus de 30 blessés, parmi lesquels quelques unes avec des blessures conséquentes, et 3 hospitalisations. On peut notamment mentionner une hospitalisation pour une blessure très grave"

http://www.revolutionpermanente.fr/Manifestation-a-Bure-le-temoignage-glaçant-des-equipes-medicales?utm_content=buffer72f73&utm_medium=social&utm_source=facebook.com&utm_campaign=buffer

article **"Macron se prépare au combat, il commande des grenades lacrymos pour 4 ans"**

par Léonie Piscator, le 21 août sur Révolution permanente

"Par le biais d'un appel d'offre, le gouvernement montre clairement où se trouvent ses priorités. La commande, d'un montant de 22 millions, porte sur différents types de « grenades de maintien de l'ordre et moyens de propulsions à retard »."

Pour lire l'article :

http://www.revolutionpermanente.fr/Macron-se-prepare-au-combat-il-commande-des-grenades-lacrymo-pour-4-ans?utm_content=buffer7ff1c&utm_medium=social&utm_source=facebook.com&utm_campaign=buffer

article **"Marseille. Incarcéré alors qu'il souffre de troubles mentaux : un jeune se suicide"**

par Philippe Müller, publié le 24 août sur le site Révolution permanente

"Le 11 août dernier, un jeune de 20 ans est décédé dans le silence d'une cellule du Commissariat de Marseille (8^e arrondissement). Reconnu handicapé par la MDPH pour des raisons psychiatriques, il aurait été retenu au commissariat pour outrage et rébellion, alors qu'il était à Marseille pour voir la mer."

Pour lire l'article :

http://www.revolutionpermanente.fr/Marseille-Incarcere-alors-qu-il-souffre-de-troubles-mentaux-un-jeune-se-suicide?utm_content=bufferf9401&utm_medium=social&utm_source=facebook.com&utm_campaign=buffer

CAPITALISME, EXPLOITATION, DETTE...

article

"Être un paysan indien aujourd'hui : abattu pour avoir réclamé un allègement de sa dette"

par Sushovan Dhar, publié 3 août sur catdm.org

"Les paysans de l'État du Madhya Pradesh ont commencé le 1^{er} juin dernier à réclamer de meilleurs prix pour leurs récoltes et un allègement de leur dette. Ces manifestations ne sont pas surprenantes : aux quatre coins du pays, les paysans se sont régulièrement soulevés au cours de ces dernières années pour exiger des prix agricoles plus élevés et une diminution de leur dette. Les paysans indiens sont désespérés, plus de 300 000 d'entre eux se sont suicidés en raison du fardeau de la dette. La différence cette fois-ci tient au fait que les paysans, au fil de leurs protestations, sont devenus militants et pour les faire taire, l'administration a imposé un couvre-feu. Incapable de le faire respecter, la police a ouvert le feu sur les manifestants et a tué cinq paysans. Un autre est mort sous les coups de lathi (bâton). À cette barbarie s'ajoute le fait que 45 plaintes ont été déposées contre les paysans en colère, mais aucune contre les policiers qui ont abattu de sang-froid les six manifestants. Des reportages dans les médias font par ailleurs état d'instructions claires d'utiliser la force maximale contre les protestataires."

Pour lire l'article : <http://www.cadtm.org/Etre-un-paysan-indien-aujourd-hui>

extraits d'étude

"Nous ne sommes pas redevables de la dette de la Sécurité sociale, bien au contraire !"

par Pascal Franchet, publié le 23 juin sur le site du CADTM

"En janvier 2015, le CADTM publiait une importante étude de Pascal Franchet, président du CADTM France, Que faire de la dette sociale ?. Alors que le flux d'attaques et les contre-vérités sur le système de sécurité sociale ne désemplissent pas, nous en avons sélectionné quelques extraits que nous reproduisons ici sous formes d'articles. Espérant, tant que faire se peut, remettre les pendules à l'heure !"

Pour lire les extraits : <http://www.cadtm.org/Nous-ne-sommes-pas-redevables-de>

exposé

"En finir avec les dettes illégitimes privées et publiques"

par Eric Toussaint, publié le 1^{er} juillet sur cadtm.org

Exposé présenté à la 5^e Université d'été CADTM Europe lors de la plénière d'ouverture le 30 juin 2017 à Wépion (Namur).

Pour accéder à l'exposé : <http://www.cadtm.org/En-finir-avec-les-dettes>

article

"Déficits publics, dette, inflation : ces chiffres magiques qui nous gouvernent"

par Laura Raim, publié le 5 juillet sur le site de Regards

"La « règle d'or » et les contraintes chiffrées que l'UE a imposées à ses États-membres pour l'endettement et les dépenses publiques ont été fixées au jugé, sans réel fondement économique. Mais elles ont permis d'imposer une idéologie et des politiques bien réelles..."

Les intérêts de l'oligarchie ne sont jamais aussi bien servis que lorsqu'ils sont déguisés en "bonne gestion des finances publiques". L'Union européenne est passée maîtresse dans l'art de masquer derrière des principes comptables des choix hautement politiques. Depuis la crise de la dette souveraine de 2010, on ne cesse de le marteler : les États européens doivent « respecter les règles », il en irait tout simplement du fonctionnement fluide de la machine-euro..."

Pour lire l'article : <http://www.regards.fr/web/article/deficits-publics-dette-inflation-ces-chiffres-magiques-qui-nous-gouvernent>

article

"5 mn pour les victimes, 5 mn pour les bourreaux", Le démon de la symétrie"

par Marie-Anne Paveau, le 19 août, sur le site [La pensée du discours](http://La-pensee-du-discours.com)

"La semaine dernière une militante féministe, Irène Kaufer Briefel, publiait un post critique sur Facebook puis un article dans le mensuel Axelle, à propos d'un colloque organisé en novembre prochain à Charleroi, et intitulé "Regards croisés sur la violence conjugale... la rencontre de deux souffrances". Parmi les invité.e.s, un psychologue défendant le principe de la "schismogénèse complémentaire", c'est-à-dire la répartition égale de la violence entre les hommes et les femmes. Si l'on sait depuis longtemps que la violence est aussi chez les femmes, et parfois dirigée contre les hommes, il n'est cependant pas possible de parler de répartition égale, la violence des hommes sur les femmes étant très largement et incontestablement supérieure à elle des femmes sur les hommes.

Il y a quelques jours, la première réaction de Donald Trump au meurtre de Heather Heyer par les néonazis de l'extrême droite étatsunienne à Charlottesville, a été de renvoyer dos à dos les suprémacistes blanc.he.s et les militant.e.s antiracistes dans l'expression redoublée on many sides : "We condemn in the strongest possible terms this egregious display of hatred, bigotry and violence on many sides, on many sides" (Donald Trump, 13.08.2017). Récidive le 15 août avec une déclaration sur les "torts partagés" des deux parties.

Ce sont deux des mille exemples de symétrie que l'on rencontre partout dans les discours sociaux : toute opposition binaire entre deux éléments quels qu'ils soient (des gens, des genres, des peuples, des races, des classes, des religions, des belligérant.e.s, des mort.e.s, de simples opinions ou positions) est susceptible d'amener l'argument de la symétrisation, c'est-à-dire la mise en équivalence des éléments en cause."

Lire l'article : <https://penseedudiscours.hypotheses.org/14153>

entretien **"Bouamama : "Il y a une France des dominés et une France des dominants"**

par Alex Anfruns, Investig'Action, publié le 8 juillet sur bouamamas.wordpress.com

"Faire barrage à l'extrême droite. Bien. Et après ? Dans un contexte marqué par la confusion idéologique, Emmanuel Macron a pris le devant de la scène, s'est accroché au podium et a étalé ses idées fétiches : "société civile", "résidence jupitérienne", "esprit de conquête"... On a le droit de s'interroger sur ce langage prétentieux. Car pendant ce temps-là les dérives liées à l'état d'urgence, les tentatives d'attentats déjoués, les attaques islamophobes, l'exclusion des jeunes ou encore le fléau du sexisme vont toujours bon train. Quelle place pour "les gens qui ne sont rien" ? Pour se faire une idée, nous avons interviewé le sociologue Saïd Bouamama, spécialiste de l'aspect structurel des discriminations en France et auteur de nombreux ouvrages de référence."

Pour lire l'entretien : <https://bouamamas.wordpress.com/2017/07/08/bouamama-il-y-a-une-france-des-domines-et-une-france-des-dominants/#more-363>

article

"La rage : une étude dénombre plus de 200 000 logements vides dans Paris"

le 19 août sur le site Paris-luttes.info

"Un chiffre à lire les poings serrés. Il n'y a pas de crise du logement à Paris, seulement des apparts gardés de côté par leurs riches propriétaires. C'est le bilan qu'on peut tirer de la dernière étude parue en juillet de l'Atelier parisien d'urbanisme, signalée par France info.

L'association a dénombré 205 000 logements inoccupés ou occupés exceptionnellement dans un rapport de 50 pages qui donne plein d'infos sur la ville. La proportion de logements vacants atteint 25 % dans les arrondissements du centre, mais elle dépasse aussi les 15 % sur l'ensemble de la ville."

Lire l'article : <https://paris-luttes.info/plus-de-200-000-logements-vides-a-8559>

exposé **"L'Union européenne n'est pas réformable,
il faut désobéir"**

par Eric Toussaint, publié le 25 juillet
sur le site du [CADTM](http://CADTM.org)

"En Europe, une fenêtre est ouverte pour une alternative de gauche radicale, de rupture anticapitaliste, internationaliste, anti-impérialiste, féministe, écologiste... [1] Cependant, si la gauche radicale, comme cela s'est passé en Grèce, ne respecte pas ses engagements, s'adapte à la gestion de l'austérité et à la poursuite des réformes néolibérales, cette fenêtre va se refermer et de nouvelles perspectives favorables se présenteront pour l'extrême droite et la droite dure [2]. Une force de gauche qui prétend parvenir à un changement doit s'engager à désobéir aux institutions européennes et aux créanciers, à mobiliser les citoyens et à rechercher la solidarité entre les peuples. Pour les pays périphériques comme la Grèce, la désobéissance implique la suspension du paiement de la dette pour avoir une marge de manœuvre afin d'investir dans la relance de son économie et dans la satisfaction des droits humains fondamentaux. Il est nécessaire de construire un rapport de forces face aux créanciers pour les obliger à s'asseoir à une table de négociations et leur imposer les solutions qui respectent les droits des peuples."

Pour lire l'article : <http://www.cadtm.org/L-Union-Europeenne-n-est-pas>